

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant l'installation temporaire d'une génératrice extérieure pour desservir l'usage 2213-04 « Clinique spécialisée » en cour latérale du bâtiment, situé au 9900, boulevard Cavendish et en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5), a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 4 mars 2025 et est dorénavant en vigueur.

Avis est aussi donné que la résolution concernant ce projet est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 11 mars 2025

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement